



AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

24 novembre 2014

S'informer sur... Le document d'information clé pour l'investisseur (DICI)

Le DICI est le document remis aux investisseurs désirant réaliser un placement dans un fonds d'investissement (FCP, Sicav...). Il présente les principales informations pour comprendre l'investissement proposé.

 Télécharger le contenu

Mots clés

PRODUITS FINANCIERS

SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS

ARTICLE BIEN INVESTIR

24 mai 2019

Que fait l'AMF pour vous ?



GUIDE ÉPARGNANT

BIEN INVESTIR

20 novembre 2018

Comprendre le document d'informations clés (DIC)



GUIDE ÉPARGNANT

PLACEMENTS COLLECTIFS

27 novembre 2017

Pourquoi et comment investir en fonds et Sicav ?



Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02